



COMPTE RENDU

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

LUNDI 27 JUILLET 2020
18 HEURES 30 – MAIRIE D'AGDE
SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

PRÉSENTS : 32

AGDE : MM. FREY, BENTAJOU, GLOMOT, Mme SALGAS

BESSAN : MM. MARIN, ALBERTOS, ROUX

MARSEILLAN : MM. ROUVIER, ARAGON, GASC

FLORENSAC : MM. MAFFRE, TUYA

NEZIGNAN L'EVÊQUE : M. MARTINEZ

CAZOULS D'HERAULT : M. CATHALA

NIZAS : Mme SEMPERE

SAINT-THIBERY : M. MONTAULON

AUMES : Mme DURAND

TOURBES : M. BOUISSEREN

MONTAGNAC : MM. GUIRAO, AUDOUI, Mme TOKOTO

VIAS : MM. DARTIER, ALLARD, BOLINCHES

POMEROLS : M. SICARD

CAUX : Mme DORADO

PEZENAS : MM. MOUTOU, CASTILLO

CASTELNAU DE GUERS : M. MATEO

PORTIRAGNES : M. FAURE

LEZIGNAN LA CEBE : M. CARON

PAULHAN : M. ALEIX

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 2

AGDE : M. BONNAFOUX à M. GLOMOT

FLORENSAC : Mme JOBERT à M. MAFFRE

ABSENTS EXCUSÉS : 4

USCLAS D'HERAULT : M. RIGAUD

PEZENAS : M. LOPEZ

SAINT-PONS DE MAUCHIENS : M. BARRACHINA

PINET : M. DICHLIAN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. ALBERTOS

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 26 février 2020

1°) Installation officielle des nouveaux délégués syndicaux

2°) Election du Président

3°) Détermination du nombre de Vice-Président

4°) Election Vice-Président

5°) Approbation du rapport d'activités du Sivom de l'année 2019

6°) Participations des communes au titre de l'année 2020

7°) Examen et vote du budget primitif de l'année 2020

Le comité syndical, convoqué en date du 20 juillet 2020 par Madame Véronique SALGAS, Présidente sortante du Sivom du canton d'Agde, s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 27 juillet 2020, à 18h30, à la mairie d'Agde (salle du conseil municipal).

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Madame la Présidente qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués. Le compte rendu de la séance du 26 février 2020 est adopté à l'unanimité.

1°) Installation officielle des nouveaux délégués syndicaux

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les nouveaux délégués du Comité Syndical du Sivom du Canton d'Agde sont officiellement installés par Mme Véronique SALGAS, présidente sortante. Elle rappelle la composition du Comité Syndical :

AGDE	5 délégués
AUMES	1 délégué
BESSAN	3 délégués
CASTELNAU DE GUERS	1 délégué
CAUX	1 délégué
CAZOULS D'HERAULT	1 délégué
FLORENSAC	3 délégués
LEZIGNAN LA CEBE	1 délégué
MARSEILLAN	3 délégués
MONTAGNAC	3 délégués
NEZIGNAN L'EVÊQUE	1 délégué
NIZAS	1 délégué
PAULHAN	1 délégué
PEZENAS	3 délégués
PINET	1 délégué
POMEROLS	1 délégué
PORTIRAGNES	1 délégué
SAINT-PONS DE MAUCHIENS	1 délégué
SAINT-THIBERY	1 délégué
TOURBES	1 délégué
USCLAS D'HERAULT	1 délégué
VIAS	3 délégués
TOTAL	38 délégués

Mme Véronique SALGAS laisse la présidence de la séance au doyen de l'assemblée M. Louis BENTAJOU. Ce dernier procède à l'appel nominatif des présents.

A l'unanimité, M. André ALBERTOS est désigné secrétaire de séance.

2°) Election du Président

M. Louis BENTAJOU, président de séance, rappelle les modalités d'élection à la présidence du Sivom du canton d'Agde.

Ainsi, conformément à l'article L. 2122-7 du code général des collectivités territoriales, le président est élu à bulletin secret, à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

A l'unanimité, l'assemblée désigne M. Rémy GLOMOT et Mme Virginie DORADO, assesseurs pour cette élection.

M. Louis BENTAJOU demande s'il y a des candidats. M. Sébastien FREY propose la candidature de Mme Véronique SALGAS.

Après vote à bulletin secret et dépouillement, le résultat de l'élection est le suivant :

Nombre de délégués syndicaux en exercice :	38
Nombre de délégués syndicaux présents :	32
Nombre de procurations :	2
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Nombre de voix pour Mme SALGAS :	33
Nombre de bulletins blancs ou nuls :	0

A la majorité absolue et dès le premier tour, Mme Véronique SALGAS est proclamée Présidente du Sivom du Canton d'Agde et installée dans ses fonctions.

Mme Véronique SALGAS tient à remercier l'ensemble des délégués pour leur confiance et salue l'action du Sivom dans l'ensemble de ses compétences. Elle souhaite maintenir la dynamique du mandat précédent et espère la participation du plus grand nombre.

3°) Détermination du nombre de Vice-Président

Mme la Présidente demande à l'assemblée de retirer cette question à l'ordre du jour. Elle sera présentée lors de la prochaine séance en septembre.

Adopté à l'unanimité.

4°) Election Vice-Président

Mme la Présidente demande à l'assemblée de retirer cette question à l'ordre du jour. Elle sera présentée lors de la prochaine séance en septembre.

Adopté à l'unanimité.

5°) Approbation du rapport d'activités du Sivom de l'année 2019

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale sont tenus de présenter et d'adopter annuellement un rapport d'activités. Le rapport d'activités de l'année 2019 du Sivom du canton d'Agde est présenté en détail par Mme la Présidente.

Adopté à l'unanimité, il sera prochainement transmis aux services préfectoraux et aux communes adhérentes du Sivom pour présentation et vote en séance de leur conseil municipal respectif.

6°) Participations des communes au titre de l'année 2020

Conformément à la délibération du Comité Syndical en date du 10 décembre 2019 et au Rapport d'Orientations Budgétaires du 26 février 2020, les tableaux de participation 2020 des communes aux différents services du Sivom du canton d'Agde sont présentés en séance : participations générales, fourrière animale, brigade d'enlèvement des tags, mutualisation de matériel.

Mme la Présidente rappelle l'unique modification, concernant la répartition des participations générales. Jusqu'ici réparties entre les quatre communes fondatrices, elles sont désormais partagées entre toutes les communes selon deux critères majeurs : la taille de chaque commune et le nombre de compétences choisies par les communes.

Adopté à l'unanimité.

7°) Examen et vote du budget primitif de l'année 2020

Le budget primitif 2020 du Sivom du Canton d'Agde est présenté par chapitre par Mme la Présidente. Elle rappelle qu'il prend en compte les éléments de la discussion ayant eu lieu dans le cadre du Rapport d'Orientations Budgétaires tenu en séance du 26 février 2020. Il se décompose ainsi :

Section de Fonctionnement :

Dépenses : 1 079 977,22

Recettes : 1 079 977,22

Section d'Investissement :

Dépenses : 259 873,27

Recettes : 259 873,27

Adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente tient à remercier l'ensemble des délégués présents. Elle les invite à partager le verre de l'amitié, offert par la ville d'Agde et leur donne rendez-vous en septembre pour une nouvelle réunion.

La séance est levée à 19h15.

Le Secrétaire de Séance,
André ALBERTOS

